



Consom'Acteurs 46

Compte rendu de la réunion de bilan des producteurs de Consom'Acteurs 46 : 12 décembre 2017

Le quorum est fixé à 8 membres par l'article 12 des statuts

Amapiens Présents 15/107 : Yves, Philippe, Christiane, José, Nathalie, Martine, Evelyne, Bertrand, Geneviève, Merzouk, Benadette, Stéphane, Marie hélène, Brigitte
2 personnes de l'Amap de St Julien : M. et Mme Durand
Excusés : Danièle, Béatrice, Jean-Jacques, Hélène

Producteurs présents 8/13 : Ydaline Traverse (laitages vache), Henri Bonnaud (Boeuf, veau), Lise Chapel (miel) Leila Bourad (fruits rouges et confitures), Fiona Conan (légumes), Catherine et Philippe Rialet (Laitages brebis), Christophe Longueville (poulet), Sophie Schreck (pain)

Excusés : Sébastien Galineau (Producteur agneau), Estelle Dicha (Sorbets), Aliméa (Fruits corses)

Absents : François Rault (Kiwis), Jean-Claude Bottero (Asperges)

Bilan des producteurs	1
Nouveaux producteurs	4
Des questions	5

Bilan des producteurs

Nous proposons aux producteurs un guide pour aider à cadrer le débat :

A. Carte de visite

- a. Activité principale et activités complémentaires
- b. Depuis quand ?
- c. Issu du monde agricole / hors cadre familial
- d. Nombre de bêtes / Surface Agricole Utile /...
- e. Equivalent Temps Plein et statuts

B. La production :

- a. Augmentation / diminution du nombre de contrats
- b. en volume
- c. en valeur
- d. Changements dans l'exploitation : personnes, surface, troupeau, ...
- e. Projet et difficultés

C. Votre avis sur ...

- a. le déroulement de la distribution
- b. la relation avec les consom'acteurs
- c. la relation avec les référents
- d. les moyens de communication (site internet, liste de discussion, échanges sur place)
- e. le système des contrats

D. Globalement

- a. - Vos satisfactions sur l'année écoulée
- b. - Vos déceptions sur l'année écoulée
- c. - Vos souhaits/objectifs/projets pour les mois à venir

1- Volailles :

Activité principale, depuis 2011, issus du milieu agricole, deux personnes à temps plein mais pas deux salaires. (1,5 ETP). 4500 poulets, 20 hectares de céréales.

- Le nombre de contrats est stable, mais il peut augmenter
- Distribution : Ras, tout se passe bien
- Projet de développement d'un élevage de lapins bio en complément, mais délicat (30% de pertes), horizon fin 2018

2- Veau, Boeuf :

Activité principale, depuis 1981, issu du milieu agricole, 30 bêtes sur 54 hectares, Le fils d'Henri élève des volailles bio et a 10 vaches sur exploitation mitoyenne.

1 temps plein par l'exploitation + 1/2 temps partagé entre les exploitations du père et du fils

Année difficile : vêlages (morts nés), accidents (saisies=pertes sèches), L'agrément Ecocert en attente pour les produits transformés.

- En projet pour 2018 : changer de race de vaches pour des animaux plus rustiques ? Augmenter la part d'alimentation des animaux produite sur l'exploitation.
- Une baisse importante du nombre de contrats (et de la valeur) : peu de lisibilité sur les livraisons, problème de chèques, contrats non signés, ...-> Bertrand prend la coréférence avec Antoine.

Minimum pour une commande : 20 kilos de viande. 1 veau par semaine, boeuf 3 fois dans l'année. Augmentation du prix prévue pour 2018.

Henri nous précise qu'il faut garder la viande au réfrigérateur jusqu'à la date notée (DLC) avant de la congeler.

Visite à la ferme prévue en mai (Date à préciser)

3- Légumes :

Activité principale, depuis 2011. Hors cadre familial, 8000 m² et 3 serres pour les cultures d'hiver et de printemps.

1 temps plein et demi dégageant 1 smic pour 2

- Le nombre de contrats a diminué (28 paniers au lieu de 40), cela n'a pas été compensé par les marchés et la Biocoop, la vente à la ferme se maintient. L'AMAP représentait 50% du chiffre d'affaire, plus que 30%. autres débouchés : marchés, Biocoop, vente à la ferme. Offre importante en légumes sur Gourdon.

Des loupés : pas de poireaux ni de betteraves, épinards. Certaines productions peuvent se retrouver au marché, mais pas à l'AMAP du fait de leur faible quantité (pas de quoi faire 30 paniers)

- Fiona évoque le problème des personnes sans chèques souhaitant prendre des contrats : il faut créer un groupe de travail.
- Nous évoquons aussi la possibilité de moduler les paniers pour mieux répondre aux besoins des amapiens : à étudier
- Projet d'achat d'un cultivateur (10 000€) -> cagnotte solidaire ?

4- Laitages de vache :

3 personnes sur l'exploitation dégageant 1 salaire et demi

- Pour 2018 la cave sera finie, Alexandre se mettra en Gaec avec Jean-Pierre pour la production de fromages affinés dans la cave
- Le nombre de contrats a diminué à l'AMAP, la vente à la ferme se maintient.

5-Laitages de brebis :

Activité principale depuis 1992 avec une production d'agneau pour la viande et le lait, hors cadre familial.

200/250 bêtes dont 90 à la traite, 70 hectares en fermage, 2 personnes sur l'exploitation pour 1 salaire et demi

Actuellement pas d'autonomie alimentaire car très compliqué de faire des céréales sur les terres de la ferme.

En janvier février pas de livraison pour l'Amap pour cause de problème de stock

La distribution se passe bien

Le chiffre des contrats est stable (entre 16 et 28), l'Amap représente 10 % du chiffre d'affaire. Augmentation des contrats possible.

Projet d'augmenter le troupeau viande et de reprendre des fermages (morcelage actuel) pour optimiser le parcours des bêtes afin de tendre vers 1 parc / jour (éviter les maladies, ...)

6-Fruits rouges et confitures :

Activité principale, depuis 2013, hors cadre familial.

4000 m² (pas tout utilisé), fraises en plein champ, suite au soucis de production plus de fraises remontantes. Temps plein, pas de revenus pour l'instant

Nombre de contrats stable

Projet pour 2018 : creuser un bassin (devis demandé), faire un autre contrat avec d'autres confitures (il y en a plein !), fournir d'autres Amap, organiser des achats groupés.

7-Pain

Activité principale pour Sophie : boulangerie et traiteur et pour Alex menuiserie

2 personnes 1 entreprise depuis 2006, hors cadre familial

Vente au fournil 2 fois par semaine en été et une fois par semaine en hiver

Salaire pour la partie boulangerie 600 euros /mois

La partie traiteur est en augmentation avec un gros événement réalisé au printemps 2017

- Augmentation du nombre de contrats (48), mais une diminution de la valeur. Contrat pain usuel diminue, contrat extra augmente. Il faudrait augmenter les commandes de pain pour utiliser à plein la capacité du four par fournée.

La distribution se passe bien

Projet pour 2018 : faire un article sur les farines, aménager un espace vente à côté du laboratoire

Rappel : bien remplir les contrats en mettant le nom, le numéro de téléphone

8-Miel :

Activité principale, depuis 2011, 2 personnes, 2 temps pleins et 2 salaires.

300 colonies dont 200 en production. 30% de perte sur les colonies (=perte de production), changements climatiques ressentis fortement.

- En conversion bio pour le printemps 2018, passage de ruches en plastique à des ruches en bois, changement de traitement pour le varois, ...

Augmentation du nombre et de la valeur des contrats (suite aux infos sur le miel ?)

9-Sorbets :

Estelle a des difficultés, elle se retrouve seule sur l'exploitation. Obligation de prendre un autre travail.

Suite au gel du printemps elle n'a pas eu assez de fruits pour pouvoir fournir l'Amap en buches pour Noël.

Elle cherche une solution pour pouvoir livrer l'Amap cet été car elle aura un marché en même temps (elle peut nous fournir un congélateur).

Elle fera le bilan au printemps

Elle est contente de l'accueil

10-Agneau :

Peu de commandes : informer et inciter au partage de colis entre amapiens ?

11- Fruits corses :

- Problème pour la livraison des cagettes : il faut du monde le matin pour décharger et répartir les cagettes, puis encore du monde et des véhicules le soir pour les transporter jusqu'au lieu de distribution ce qui fait beaucoup de manutention.

Voir la lettre d'Aliméa (envoyée sur la liste AMAP) pour plus de détails sur les productions.

Martine (référente) a interpellé Aliméa sur la qualité de la dernière livraison.

12-Kiwis :

Ni le producteur ni les référents ne sont présents. Pas d'infos transmises.

13-Asperges :

Pas d'infos de bilan fournies par le producteur.

Nouveaux producteurs

De nouveaux producteurs nous ont interpellés tout au long de l'année pour participer à l'AMAP, mais la double difficulté est de ...

- pouvoir entrer leurs productions dans un système de contrats
- de trouver des référents qui veulent bien s'occuper de la relation avec le producteur et de la gestion des contrats au fil de l'eau

RAPPEL : ceux qui veulent se lancer ne sont JAMAIS tous seuls, nous travaillons avec tout le conseil d'administration (dont les référents) pour partager les questions et les soucis de gestions, des formations sont organisées pour concevoir des outils de gestion adaptés et nous travaillons en doublette pour un co)-référence heureuse :-)

Porc	* Didier Goyet à St Capraise de Lalinde (24) 75Km * Éric et Sabine SIMON, Cales (46) 22Km	Raymond Gorgemans et Martine Diguët -> pas de suite
Fromage de chèvres	* Les Bouscarets à Thédirac * Sophie et Olivier Hélin à l'Herm (46) 30Km	Christelle Laizé -> pas de suite
Oeufs	Les jardins de Malevergne 24200 Saint-Vincent-Le-Paluel (24Km)	Anne Laure Goix, Christelle Laizé -> pas de suite
Oeufs bio	Caroline et CHristian CARRIER St laurent la vallée (24)	pas de référent
Semences paysannes	Ferme de Rocanodel Sophie et Marc Rouby Veurignac (24)	Pas possible en AMAP, achats groupés

Des questions

Suite à cette assemblée générale, un certains de points dans le débat ont soulevées des questions que nous avons décidé de traiter...

* Les paiements des contrats

Certaines personnes souhaitent payer leur contrats en espèces. Même si en l'état ce n'est pas impossible, les faits soulignent quelques difficultés :

- Les personnes ne peuvent faire l'avance intégrale des sommes engagées par contrat, il faut donc qu'elles paient au mois (sur le même rythme que les chèques remis aux producteurs) or les oublis sont quasi systématiques et le référent doit rappeler sans cesse (et donc ajouter une tâche à son travail). Ce qui est supportable pour un ou deux contrat le sera difficilement pour 30 ...
- Dans le cas ou les personnes donnent les sommes dues par contrat au référent :
 - comment prouver qu'elles ont bien donné la bonne somme ?
 - comment assumer de garder du liquide sur soi pour le référent (responsabilité en cas de perte ou vol) ?

- le stockage de liquide par une personne de l'association la place de facto comme intermédiaire par laquelle transite une relation commerciale. Qui dit intermédiaire dit chiffres d'affaire commercial.

Des pistes sont évoquées par Fiona pour mettre en place un système de caution sur les paniers.

D'autres pistes sont également évoquées en lien avec la probable disparition des chèques et la mise en place d'autres moyens de paiement.

Marie Hélène est en charge du "chantier paiement" : il faut créer un groupe de travail pour mener la réflexion à son terme.

*** Essaimage / recherche de contrats supplémentaires**

La question (récurrente) de la baisse des contrats nous amène à envisager de faire un peu plus de "publicité" sur des formats généraux.

Prendre contact avec F Stuck pour une pub au cinoche.

Peut être aussi réfléchir plus globalement sur les contrats et les paniers ?

*** Petits trucs et grande astuces**

Un certain nombre d'informations circulent de manière informelle à propos des produits que nous consommons à l'AMAP : recettes, date de consommation, origine des produits, conservation, ...

Nous proposons de regrouper toutes ces infos dans une rubrique du site pour les retrouver facilement. -> Bertrand peut former un rédacteur pour cette rubrique (facile !)